

sia

schweizerischer ingenieur- und architektenverein
société suisse des ingénieurs et des architectes
società svizzera degli ingegneri e degli architetti
swiss society of engineers and architects

Aux membres du Conseil des États
Par courrie

Claudia Schwalfenberg
Cheffe du service Affaires politiques
Responsable Culture du bâti
Membre du comité des cadres
claudia.schwalfenberg@sia.ch
+41 44 283 15 94

Zurich, le 9 mars 2023

Motion de la CEATE-N : promotion de la culture du bâti

Mesdames les Députées et Messieurs les Députés au Conseil des États,

La SIA est l'organisation faîtière des professionnels de la construction, de l'architecture, des techniques du bâtiment et de l'environnement. En cette qualité, elle s'engage en faveur d'une culture du bâti exigeante, préalable d'un cadre de vie de qualité, durable et porteur d'avenir. C'est pourquoi la SIA promeut une durabilité alliée à la culture du bâti. Changement climatique, pénurie des ressources, crise énergétique et perte de biodiversité sont des questions d'avenir pressantes que seule peut résoudre une compréhension holistique de la durabilité en général et de la culture du bâti en particulier.

Le 15 mars 2023, le Conseil des États débattait d'une motion de la CEATE-N visant à promouvoir la culture du bâti. La CEATE-N demande au Conseil fédéral d'ancrer la culture du bâti dans la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN) dans le cadre du prochain message culture (objet 22.3892). Le Conseil fédéral avait à l'origine prévu de le faire dans le cadre du contre-projet indirect à l'Initiative biodiversité. Cependant, la CEATE-N est d'avis qu'il convient d'examiner la culture du bâti non pas dans le cadre de la promotion de la biodiversité, mais dans celui du message culture. Le Conseil national a largement adopté cette motion durant la session d'automne 2022, à 114 voix contre 74.

La CEATE-N ne voulait probablement pas surcharger le contre-projet indirect à l'Initiative biodiversité. Par ailleurs, le dossier Culture du bâti entre dans la politique culturelle. La stratégie Culture du bâti et, partant, le groupe de travail interdépartemental correspondant, s'établissent sous l'égide de l'Office fédéral de la culture. Aussi, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC) est-elle, à nos yeux, l'organe adéquat pour traiter cette question.

La promotion de la culture du bâti représente une étape clé dans l'aménagement futur de notre cadre de vie. Concrètement, le Conseil fédéral doit assumer un rôle de modèle pour ses propres constructions et dans ses autres activités à incidence spatiale. En outre, il est question d'aides financières qui existent déjà dans le cadre de l'encouragement de la culture. Dans son co-rapport sur l'Initiative biodiversité, la CSEC-N a salué l'ajout des articles 17b/c à la LPN.



On associe souvent la culture du bâti à l'architecture ou à la protection du patrimoine. Cette vision est toutefois trop restrictive. La culture du bâti est omniprésente, à tout instant. Par conséquent, une culture du bâti de qualité est un prérequis essentiel au bien-être de la population et à la cohésion sociale.

Actrices de la société civile, la SIA et la Table ronde Culture du bâti suisse qu'elle a créée en 2010 ont jeté les bases de cette compréhension holistique de la culture du bâti. Aujourd'hui, son ancrage prévu dans la LPN s'avère la suite logique.

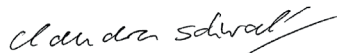
Un soutien du Conseil des États à la motion de la CEATE-N lancerait un signal fort.

Nous restons à votre disposition pour toute question.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames les Députées et Messieurs les Députés au Conseil des États, l'expression de notre considération distinguée.



Carole Pont Bourdin
Pour le Comité



Claudia Schwalfenberg
Cheffe du service Affaires politiques, responsable Culture du bâti